

# Concertation pour la « Voie Verte » du Pays des Nestes





#### La « voie verte » en bref!

#### **Communes traversées**

Lannemezan, Avezac-Prat-Lahitte, La Barthe-de-Neste, Izaux, Lortet, Hèches, Sarrancolin, Beyrède-Jumet, Camous, Fréchet-Aure, Arreau

#### Tronçons de la voie ferrée

- 1. La section entre les communes d'Avezac et de Sarrancolin, d'une longueur de 14 km, bien que non circulée, est toujours ouverte administrativement. Préalablement à la mise à disposition des emprises foncières de cette section de ligne, elle devra faire l'objet d'une procédure de fermeture de ligne.
- 2. La section de ligne Sarrancolin Arreau, d'une longueur de 6 km a été déclassée par décret ministériel en 1992. Les emprises de cette section de ligne figurent dans le domaine privé de SNCF-Réseau. Comme cette section appartient à SNCF Réseau, elle peut être mise à disposition par le biais d'un bail.

#### Continuités et liaisons envisageables

Plusieurs itinéraires sont connus et pourront permettre des continuités de la voie-verte avec les autres projets existants ou en émergence, tels que :

- La véloroute V81 reliant la côte Atlantique à celle de la Méditerranée, traverse le territoire du PETR,
- La véloroute Vallée de la Baïse V82, actuellement en cours de création, doit rejoindre, à terme, le Gers.
- La continuité piétonne-cycle le long de Neste d'Aure à préserver,
- La continuité piétonne-cycle le long de Neste du Louron à créer,
- 3 itinéraires cyclables sur la Communauté des Communes Neste-Barousse au départ de Tuzaguet,

La Bartherde Néste
Avezac-Prati-Lahitte
Lizaux
Lortet

Heches

Sarrancolin
Tihet
Beyrede-Jumet
Camous

Frechet-Aure

Arreau

## LA « VOIE VERTE », UN ESPACE PUBLIC INTERCOMMUNAL



Le **futur aménagement** consiste en la mise en place **d'une voie verte**, offrant un itinéraire de **mobilité douce** et un **espace public.** Véritable alternative à la voiture et aux deux-roues motorisés, elle offrirait :

- ⇒ un itinéraire hors trafic motorisé, sûr et efficace et accessible à tous,
- ⇒ un lieu de rencontre, de détente et de loisirs pouvant accueillir diverses animations ponctuelles ou divers équipements sportifs, ludiques et de repos.

Plus qu'un simple axe de déplacement, la voie verte mettra en scène et favorisera l'accès aux paysages du Pays des Nestes et constituera un nouvel espace public à l'échelle des communes du territoire.

## LA RÉUTILISATION DE L'EMPRISE DE L'ANCIENNE VOIE FERRÉE

Abandonnée depuis les années 2004 (fin du trafic Frêt), **l'ancienne voie ferrée Avezac-Arreau** est toujours propriété de SNCF-Réseaux. Aujourd'hui, cette emprise ferroviaire constitue donc une réelle opportunité d'aménagement et de mise en valeur d'un foncier inexploité. La voie s'inscrira donc sur **un linéaire de 21 km**.



## LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE EN COURS

- ⇒ Etudier l'emprise du projet, les besoins et définir les publics concernés,
- ⇒ Définir les continuités possibles de cette emprise,
- ⇒ Accompagner la faisabilité administrative et juridique,
- ⇒ Définir la faisabilité environnementale,
- ⇒ Donner une visibilité technique et opérationnelle au projet,

 $\Rightarrow$  ...



#### Les attentes et besoins

Mobilités, urbains,
paysagers, touristiques,
économiques,
environnementaux,
patrimoniaux, ...

# Etat des lieux de la voie ferrée

Analyse foncière et usages, analyse technique, analyse administrative, ...

## Définition du projet

Les scénarios envisagés

La solution préférentielle

Le projet détaillé

et ses impacts

## UNE COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES

Le PETR, dans le cadre de l'élaboration du projet, a pris contact avec les acteurs locaux: communes, EPCI, offices de tourisme, syndicats, associations locales pouvant être concernés par le projet, usagers actuels et futurs. Elle associe également tout au long de la démarche les différents partenaires : services de l'Etat, Conseil départemental, Conseil Régional, ADEME, HPTE, SNCF, RTE, CACG, ....

## Une concertation au cœur de la démarche

L'objectif est de recueillir les attentes des habitant.e.s et des usager.ère.s, de faciliter le dialogue entre les différentes personnes impliquées pour enrichir le projet.

<u>Un registre</u> au format papier est ouvert du <u>1er juillet au 31 août</u>. disponible au siège du PETR et aux sièges des trois Communautés de communes (CCPL, CCAL et CCNB). Il vous offrira la possibilité de faire connaître vos pratiques actuelles de mobilité douce (à pied, à vélo, à trottinette...) et d'exprimer votre point de vue sur le projet de voie verte.

Pour permettre l'implication du plus grand nombre, il est aussi possible de participer en ligne sur <u>la plateforme de</u> <u>concertation numérique</u> <u>accueil@paysdesnestes.fr</u>

Les observations, remarques et participations vont alimenter les échanges au sein des temps d'échanges organisés lors du **Pyrénées Bike Festival** (du 11 au 13 septembre 2020) et la **Semaine de la Mobilité** (du 16 au 22 septembre 2020).

En savoir plus

https://www.paysdesnestes.fr/voie-verte/









Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural









ARTELIA